

Bail d'habitation

Par **Mathilde**, le 25/11/2013 à 12:38

J'ai une question concernant le bail d'habitation svp.

Quelles sont les actions juridique que l'on peut prévoir lorsqu'on habite dans une maison mitoyenne, et que les travaux engagés par le voisin entraînent l'apparition de fissures sur le mur ?

Merci d'avance à ceux qui répondront.

Par **marianne76**, le 25/11/2013 à 13:26

Bonjour,
Déjà il faut prévenir le bailleur qui n'est pas forcément au courant

Par **Mathilde**, le 25/11/2013 à 13:34

Bonjour,
Je vous remercie d'avoir prêté attention à ma question.
Mais après l'avoir mis au courant, faut-il lui demander la réparation des dégâts causés sur le mur ?

Par **marianne76**, le 25/11/2013 à 13:52

oui il est tenu des réparations , à lui de faire une procédure contre celui qui a causé le dommage.